LORRAINE, le 5 mai 2022

Monsieur Philippe Germain
182 Avenue des bois
Rosemère, Qc
J71 1R8

Objet: Avis professionnel concernant l'hydraulicité sur le lot 5 065 783 à Sainte-Adèle

---

Monsieur,

J'ai effectuée en date du 1 mai 2022 une visite sur le lot indiqué en rubrique afin de déterminer l'hydraulicité du site. Je vous transmets les observations suivantes:

Figure 1: Localisation du lot à l'étude

Source: Fonds de carte Google Earth, juillet 2019

Le site à l'étude comprend un seul lot sis au sud de la rivière Doncaster. Ce secteur est caractérisé par une zone de replat qui abrite un milieu forestier dominé par le sapin baumier. Un appareil de géopositionnement, de marque Garmin GPSMAP 64s, a été utilisé pour consigner les diverses observations. La méthode de délimitation utilisée est celle recommandée par le MELCC. Des rubans bleus, qui pourront être relevées ultérieurement par un arpenteur-géomètre, ont été disposés sur le contour des zones humides.

Le site a préalablement été documenté afin de prendre connaissance des données disponibles pour le secteur à l'étude. Ainsi, comme la présence d'un milieu humide a été

signalée, une attention particulière a été portée sur l'ampleur et l'origine des eaux de surface. Accessoirement, tout le site a été parcouru afin de déceler la présence possible d'espèces animales ou végétales en situation précaire.

Figure 2: Principales caractéristiques du lot

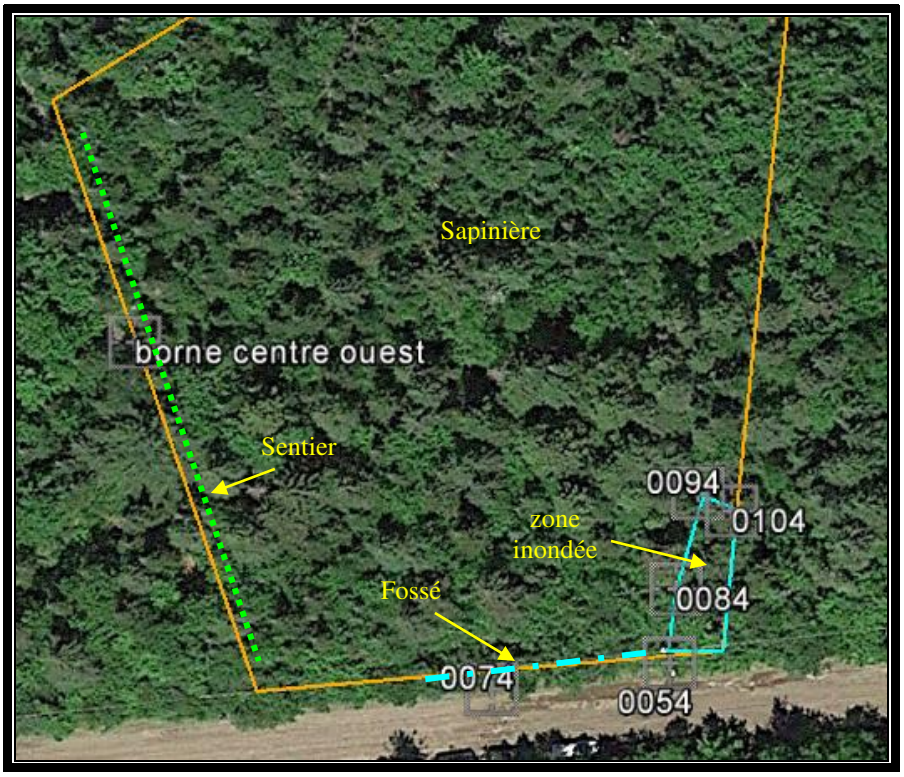

Source: Fonds de carte Google Earth, juillet 2019

Comme premier constat, je considère que l'ensemble du site est exempt de milieu humide au sens donné par le guide d'interprétation. En effet, malgré la présence d'une zone inondée dans la portion Est du lot, les groupements végétaux ont tous une affinité pour les milieux terrestres. Il n'y a aucun indice primaire ou secondaire permettant de soupçonner la présence d'un milieu humide. La sapinière domine à plus de 90%, les autres essences étant davantage confinées sous la ligne hydroélectrique, soit du bouleau gris et de l'érable rouge. Il n'y a pas de sol hydromorphe sauf dans la petite zone désignée qui couvre environ 85 m². Les sondages exploratoires montrent aussi que le site repose sur un till glaciaire indifférencié offrant un drainage adéquat.

En second, je constate que la présence d'eau tant dans ce secteur que sur la propriété voisine est attribuable au mauvais drainage causé par l'implantation du chemin. Les fossés présents sont très superficiels et fortement encombrés par la végétation et les troncs des jeunes arbres. De plus, le fossé est incomplet dans la portion ouest, ce qui favorise la rétention d'eau en bordure du chemin.

Je conclus en vous avisant qu'il n'y a pas de contrainte environnementale liée au développement de votre lot, pourvu qu'une étude géotechnique puisse démontrer que le terrain est en mesure de recevoir les infrastructures nécessaires. Je confirme l'absence de milieu humide ainsi que l'absence d'une quelconque espèce rare susceptible d'utiliser cet habitat comme abri ou nourriture. Je recommande toutefois de corriger le drainage actuel. L'implantation d'un ponceau sous le chemin de la Doncaster et le creusage complet du fossé me semble des solutions à examiner. Le service d'urbanisme de la ville devrait en être informé. Espérant le tout à votre satisfaction.

André Lapointe, biologiste

Annexe: photographies

Photo 1: coin sud-ouest de la propriété

Photo 2: coin sud-est de la propriété

Photo 3: Fossé de rue, insuffisamment profond et incomplet

Photo 4: Fossé vis-à-vis l'entrée temporaire

Photo 5: Sapinière dans les environs du centre du lot

Photo 6: Petite dépression humide dans la zone inondée